

Aide au recrutement

Conseil

Information

Maintien

Accompagnement

Compensation

Sensibilisation



### POURQUOI FAIRE APPEL A CAP EMPLOI ?

- Un accompagnement sur mesure en complément de Pôle emploi pour les demandeurs d'emploi et des services de santé au travail pour les salariés
- Une expertise handicap/ travail
- Une double compétence à destination des employeurs et des travailleurs.
- Des services gratuits.
- Une mission de service public qui garantit les principes de continuité du service d'adaptation, de mutualité, d'égalité et de neutralité.
- Le soutien d'un réseau de partenaires

---

**CAP EMPLOI**  
Handicap, recrutement & maintien

25 Quai Gabriel Péri  
19000 TULLE  
05 55 20 83 88



# Handicap et Employeurs

## **Vous envisagez le recrutement d'un collaborateur handicapé**

Vous êtes confronté à l'apparition ou à l'aggravation d'un handicap chez un de vos collaborateurs

Cap emploi est votre partenaire métier privilégié pour toutes les questions emploi/handicap. Ses conseillers vous proposent des solutions actives et un accompagnement personnalisé ponctuel ou durable selon vos besoins, pour le recrutement, l'intégration et le maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap.



### **INFORMATION**

- Législation et obligations en matière d'emploi de personnes handicapées
- Sensibilisation des équipes et de l'encadrement
- Services et conseils mobilisables
  - Aides financières

### **INTEGRATION**

- Mise en place de conditions d'accueil adaptées
- Insertion professionnelle durable de collaborateurs handicapés en milieu ordinaire de travail
- Suivi du nouveau recruté

### **Travailleurs concernés**

#### **Statut**

**Bénéficiaires de l'obligation d'emploi** (art L512-13 CT) orientés marché du travail **ou** en voie de l'être ou prêts à engager cette démarche

#### **Situation professionnelle**

**Demandeurs d'emplois**

**Salariés**

**Agents de la fonction publique**

**En poste ou en arrêt de travail**

**Travailleur indépendant**

#### **Dont**

L'état de santé ou le handicap constitue le frein principal dans leur parcours professionnel

**Ou** confrontées à une détérioration de leur état de santé difficilement compatible avec l'emploi, ou dont le contexte de travail évolue, le rendant incompatible

### **RECRUTEMENT**

- Identification des postes accessibles
- Définition de processus de recrutement adaptés
- Présentation de candidatures ciblées
  - Présélection des candidats
  - Démarches administratives
- Identification et mise en œuvre des techniques de compensation du handicap

### **MAINTIEN**

- Information sur les obligations légales et les possibilités de maintien existantes
- Analyse de la situation
- Définition du plan de compensation adapté
- Accompagnement à la mise en œuvre des solutions retenues
  - Projet de transition et/ou d'évolution professionnelle de vos salariés

Nos services sont **GRATUITS** et s'adressent à **TOUS** les employeurs (secteur privé et public)